



**LE DÉFI DE LA
CONCERTATION :
QUAND LA PROTECTION
DES RIVIÈRES RASSEMBLE
LES COMMUNAUTÉS**

JUIN 2026

CRÉDITS

ÉDITION

Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)

RÉDACTION

Guévin Namies

GRAPHISME

Flavie Moreau

Qizhen Pépin

DÉPÔT LÉGAL

© Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau, 2026

Tous droits réservés. Ce document peut être reproduit à des fins éducatives dans le cadre du projet *Des rivières surveillées*. Il est interdit de le reproduire pour toute autre fin. En tout temps, il est également interdit d'extraire des parties ou de traduire cet ouvrage en totalité ou en partie sans l'autorisation du Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau. À moins de mentions contraires, tous les dessins et les images sont la propriété du Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau.

PARTENAIRES FINANCIERS

Plan pour une
économie
verte



Québec



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS

pour le développement durable

 Desjardins

Des rivières surveillées est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Action-Climat Québec, coordonné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable et qui découle du Plan pour une économie verte 2030.

Des rivières surveillées est également réalisé grâce au soutien de Desjardins.



INTRODUCTION

Lorsqu'on pense à la protection des cours d'eau, on imagine souvent des activités de terrain, des suivis environnementaux ou encore des interventions visant à améliorer la qualité de l'eau. Pourtant, derrière chaque projet de protection ou de restauration d'une rivière se cache un autre défi, parfois moins visible, mais tout aussi important : celui de la concertation.

Les cours d'eau traversent des territoires habités, fréquentés et utilisés par une multitude d'acteurs qui entretiennent chacun une relation particulière avec eux. Municipalités, organismes communautaires, citoyens, entreprises, agriculteurs, groupes environnementaux, établissements scolaires ou utilisateurs récréatifs partagent souvent les mêmes milieux aquatiques sans nécessairement avoir les mêmes priorités ni les mêmes préoccupations.

Dans ce contexte, la recherche de solutions durables nécessite bien plus qu'une expertise scientifique. Elle exige également la capacité de

rassembler les différentes parties prenantes, de favoriser le dialogue et de construire une vision commune du territoire.

C'est précisément l'objectif du *Projet pilote* réalisé dans le cadre de *Des rivières surveillées*. Mené en collaboration avec trois organismes de bassins versants partenaires — l'Organisme de bassins versants de la Capitale, l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup et l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche — ce projet vise à mobiliser les acteurs locaux autour d'un enjeu prioritaire touchant une rivière de leur territoire afin d'identifier collectivement des pistes d'action adaptées à leur réalité.

Au-delà des solutions qui pourront être mises en œuvre, le projet cherche avant tout à renforcer la capacité des communautés à travailler ensemble pour protéger les milieux aquatiques qui les entourent.



POURQUOI LA CONCERTATION EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

Les enjeux environnementaux actuels sont rarement simples. La qualité de l'eau d'une rivière, par exemple, peut être influencée par les pratiques d'aménagement du territoire, les infrastructures municipales, les activités agricoles, les usages récréatifs, les changements climatiques et plusieurs autres facteurs qui interagissent entre eux.

Cette complexité signifie qu'aucun acteur ne possède à lui seul toutes les solutions.

Une municipalité peut agir sur certaines infrastructures. Les organismes environnementaux peuvent contribuer à la sensibilisation et à la restauration des habitats. Les citoyens peuvent modifier certaines pratiques et participer à des initiatives locales. Les entreprises peuvent adopter des mesures réduisant leur impact sur le milieu. Chacun détient une partie des connaissances, des ressources ou des leviers d'action nécessaires à l'amélioration de la situation.

La concertation ne vise donc pas à faire disparaître les différences de points de vue. Elle cherche plutôt à créer les conditions permettant à ces différents points de vue de s'exprimer, d'être compris et éventuellement intégrés dans une démarche collective.

On peut donc définir la concertation comme l'action de travailler ensemble, de se consulter et mettre en commun ses connaissances et ses idées pour prendre meilleures décisions concernant un enjeu partagé.

DES RÉALITÉS DIFFÉRENTES AUTOUR D'UNE MÊME RIVIÈRE

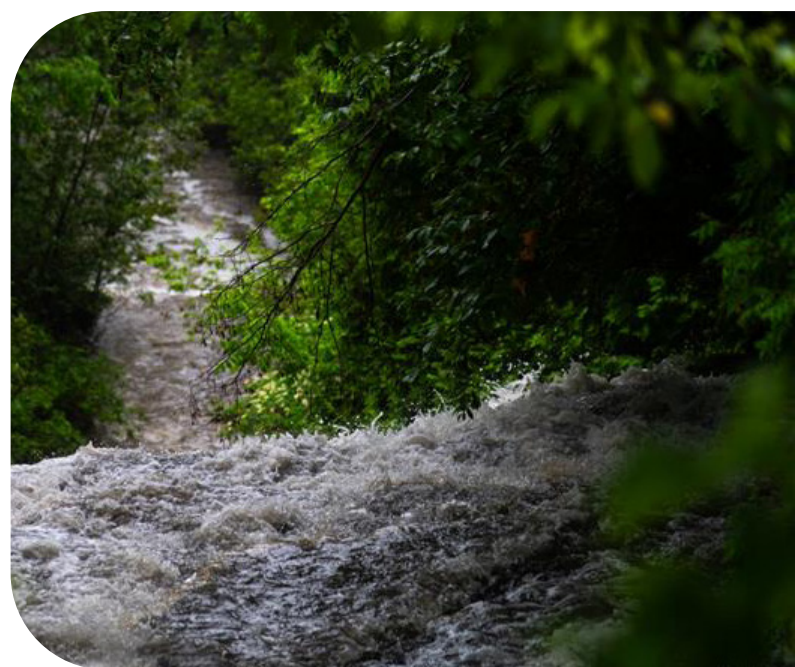
L'une des particularités des projets de concertation est qu'ils mettent en présence des personnes dont les expériences et les préoccupations peuvent être très différentes.

Pour certains citoyens, une rivière représente avant tout un lieu de promenade, de détente ou de contact avec la nature. Pour une municipalité, elle peut également constituer un enjeu lié à la gestion des eaux pluviales ou à la sécurité des infrastructures. Pour un organisme environnemental, elle représente un habitat essentiel à la biodiversité.

Aucune de ces perspectives n'est plus importante qu'une autre. Elles reflètent simplement la diversité des relations que les communautés entretiennent avec leur territoire.

Le défi consiste alors à trouver des espaces où ces différentes réalités peuvent être partagées afin de construire une compréhension plus complète des enjeux.

Cette étape demande **du temps, de l'écoute et une volonté d'ouverture** de la part de tous les participants. Elle représente souvent l'un des aspects les plus exigeants des démarches de concertation, mais également l'un des plus enrichissants.





LE RÔLE DU DIALOGUE DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Lorsque des personnes provenant de différents milieux se réunissent autour d'un même enjeu, les discussions peuvent parfois révéler des perceptions divergentes, voire opposées.

Certaines priorités peuvent sembler évidentes pour un groupe alors qu'elles apparaissent secondaires pour un autre. Des préoccupations qui paraissent incompatibles au départ peuvent également se révéler complémentaires lorsque les participants prennent le temps d'échanger.

C'est pourquoi la qualité du dialogue constitue un élément central des démarches de concertation.

Le rôle du G3E dans le cadre du *Projet pilote* consiste notamment à soutenir cette mobilisation et à offrir un soutien aux Organismes de bassins versants favorisant les échanges constructifs. L'objectif n'est pas de déterminer quelles opinions sont les bonnes ou les mauvaises, mais plutôt de permettre aux différents acteurs de mieux comprendre les réalités vécues par les autres parties prenantes, et ce, dans le but de trouver un enjeu sur lequel collaborer.

Cette compréhension mutuelle constitue souvent une première étape essentielle vers l'élaboration de solutions qui pourront être acceptées et soutenues par la communauté.

UNE RICHESSE NÉE DE LA DIVERSITÉ DES POINTS DE VUE

La diversité des participants peut parfois rendre les discussions plus complexes, mais elle représente également l'une des plus grandes forces des démarches de concertation.

Les **expériences variées des acteurs** permettent souvent d'apporter des informations qui auraient autrement été absentes du processus décisionnel. Les connaissances scientifiques peuvent être enrichies par l'expertise terrain des intervenants locaux. Les préoccupations citoyennes peuvent mettre en lumière des enjeux peu documentés. Les gestionnaires municipaux peuvent apporter une compréhension des contraintes administratives ou réglementaires.

Cette complémentarité favorise l'émergence de solutions plus réalistes, plus adaptées au contexte local et plus susceptibles d'être mises en œuvre avec succès.

En réunissant autour d'une même table des personnes qui n'ont pas toujours l'occasion de collaborer, le *Projet pilote* contribue également à créer de nouveaux liens entre les organisations et les communautés.

CONSTRUIRE UNE MOBILISATION DURABLE

L'une des retombées les plus importantes des démarches de concertation réside souvent dans **les relations qui se développent entre les participants.**

Même lorsque les résultats concrets prennent du temps à se matérialiser, le simple fait d'avoir créé des espaces de dialogue et de collaboration constitue déjà un acquis important pour le territoire.

Les enjeux environnementaux évoluent constamment et nécessitent souvent des interventions à long terme. Les réseaux de collaboration développés aujourd'hui pourront donc continuer à soutenir les initiatives futures.

Plus les acteurs apprennent à se connaître, à partager leurs expertises et à collaborer autour d'objectifs communs, plus ils sont en mesure de répondre efficacement aux défis qui pourraient émerger dans l'avenir.

CONCLUSION

Le *Projet pilote de Des rivières surveillées* met en lumière une réalité fondamentale de la protection des cours d'eau : les solutions durables reposent autant sur les relations humaines que sur les connaissances scientifiques.

En réunissant des acteurs provenant de différents milieux autour d'enjeux communs, le projet crée des occasions de dialogue, d'apprentissage mutuel et de collaboration qui contribuent à renforcer la capacité des communautés à prendre soin de leur territoire.

Cette démarche demande du temps, de l'écoute et un véritable effort de concertation. Toutefois, elle permet également de construire des solutions mieux adaptées aux réalités locales et davantage soutenues par les personnes qui auront à les mettre en œuvre.

Parce qu'au-delà de la qualité de l'eau ou de la santé des écosystèmes, la protection des rivières est avant tout une responsabilité collective qui se construit grâce à l'engagement et à la collaboration de tous ceux qui partagent un même territoire.

